

Lettre aux membres du Conseil d'administration

Le Club souhaite avoir votre avis

Le bureau du Club de la presse a été saisi par un de ses membres d'une question concernant la qualification ou non de journaliste de Jacques-Olivier Teyssier, ancien journaliste à la Marseillaise et à L'Accroche, aujourd'hui créateur du site Montpellierjournal.

Jacques-Olivier Teyssier ne reçoit pas d'invitations aux conférences de presse de certaines institutions, car elles ne le considèrent pas comme journaliste, mais davantage comme un « blogueur citoyen ».

En conséquence, lors du dernier Conseil de l'Agglomération de Montpellier, il s'est installé dans la tribune réservée au public, tout en effectuant un travail de journaliste (photo, enregistrement, prise de note). Ce qui n'est satisfaisant pour personne : ni pour l'Agglo, ni pour les journalistes.

L'une des fonctions du Club est de défendre les journalistes et les médias, mais dans la période actuelle, les nouvelles technologies brouillent les frontières et rendent les définitions de plus en plus complexes entre ce qui relève de la sphère presse-journalisme de ce qui n'en relève pas.

Cette affaire pose donc un problème de fond, et votre position en tant que membre du Conseil d'Administration est primordiale. Au-delà de ce cas précis, vos réponses permettront au bureau du Club d'avoir des arguments face aux demandes d'adhésion journaliste qui peuvent nous sembler litigieuses, demandes de plus en plus nombreuses.

Merci de répondre au questionnaire suivant :

1) Montpellier journal est-il un média ?

(références du site : HYPERLINK «<http://www.montpellier-journal.com>»)

OUI NON

Qu'est-ce qui motive votre réponse ?

2) Qu'est-ce qui différencie sur internet un site citoyen d'un site journalistique ?

3) Sachant que le Club a toujours estimé que le critère de la carte de presse était un critère réducteur, et donc insuffisant, quels sont les critères à prendre à compte pour définir les mots :

journaliste :

média :

Vos réponses sont importantes, les institutions confrontées à ces décisions nous ont fait savoir qu'elles suivraient les recommandations du Club de la Presse.

La Présidente du Club de la Presse,
Anne Devailly